

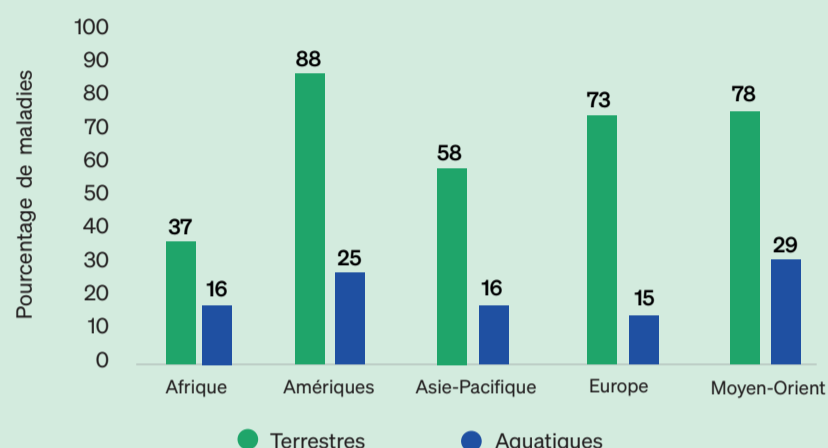
Détection des maladies, surveillance et diagnostic

La surveillance de la santé animale est cruciale pour déterminer l'absence, la présence et la répartition des maladies animales et détecter les maladies émergentes aussi précocement que possible. L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) élabore des normes internationales portant sur la surveillance des maladies animales. **L'Observatoire**, à travers son Rapport annuel, vise à suivre la mise en œuvre de ces normes.

La mise en œuvre des systèmes de surveillance des maladies diffère selon les régions et les maladies

Les maladies de la liste de l'OMSA ne sont pas toutes soumises à une déclaration obligatoire au niveau national

Ceci pose question quant à la capacité des Membres à appréhender pleinement la situation sanitaire dans leurs territoires et à respecter les exigences de l'OMSA en matière de notification.

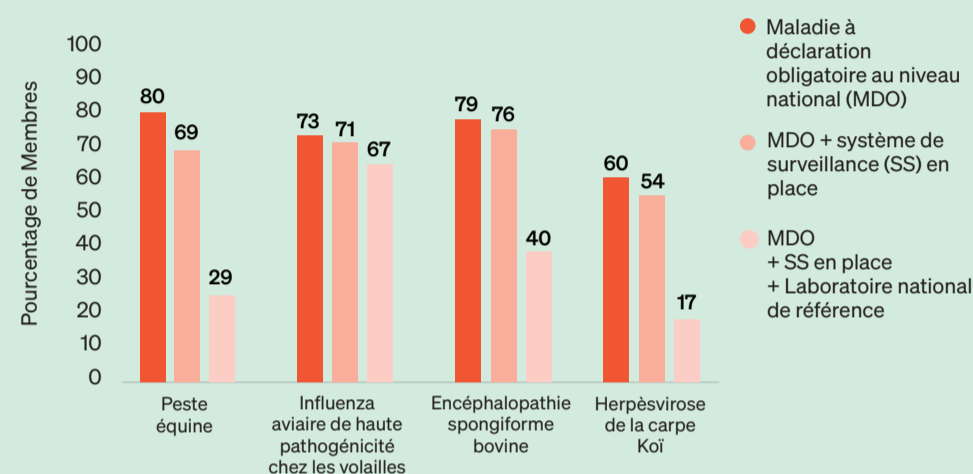


Pourcentage médian de maladies animales soumises à déclaration au niveau national parmi les maladies de la liste de l'OMSA pour les animaux terrestres et aquatiques

Source : rapports semestriels WAHIS, 2019

Un nombre limité de Membres remplit tous les critères de surveillance des maladies

en raison du faible pourcentage de Membres disposant de Laboratoires nationaux de référence. Ceci pose question quant à leur capacité de diagnostic.

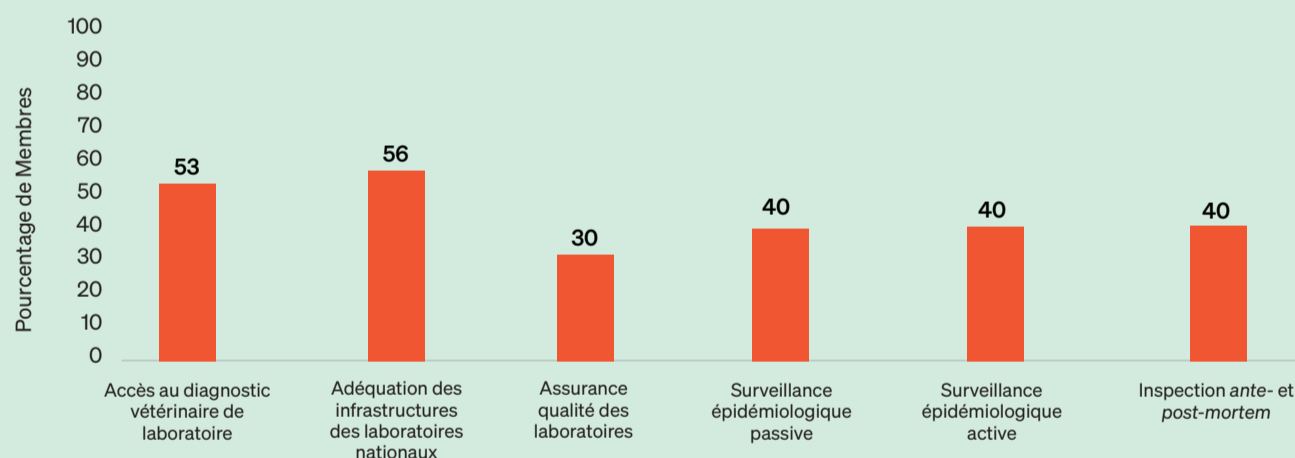


Pourcentage de Membres répondant aux paramètres de surveillance pour diverses maladies animales

Source : rapports semestriels WAHIS, 2019

La surveillance mériterait d'être améliorée

Sur la base des récentes missions du Processus d'évaluation de la Performance des Services vétérinaires (PVS), le pourcentage de Membres ayant atteint ou dépassé la capacité minimale est le suivant :



Pourcentage de Membres ayant un stade d'avancement de 3 ou plus pour chacune des 6 compétences critiques pertinentes pour la surveillance

Source : missions d'évaluation PVS ou d'évaluation PVS de suivi pour 43 Membres, 2016-2021 - Analyse du stade d'avancement pour les compétences critiques II.1.A., II.1.B., II.2., II.5.A., II.5.B., II.8. selon la 6e édition de l'outil PVS



35 % des Membres disposent d'une capacité globale de surveillance

C'est-à-dire qu'ils atteignent ou dépassent la capacité minimale pour l'ensemble des 6 compétences critiques pertinentes pour la surveillance

Recommandations

Organisation mondiale de la santé animale

- Clarifier les instructions pour remplir les rapports semestriels dans WAHIS.
- Suivre dans le temps les progrès réalisés par les Membres en matière de compétences critiques, comme indicateur de l'impact des activités de l'OMSA.
- Explorer les moyens de collecter davantage de données relatives aux performances des Laboratoires nationaux de référence.

Membres

- Investir dans la formation et les ressources, y compris les capacités de diagnostic afin de stimuler les programmes nationaux de surveillance pour les maladies de la liste de l'OMSA.
- Notifier à l'OMSA le diagnostic des maladies listées.
- Veiller à ce que les rapports semestriels soient correctement remplis.

Accédez à l'intégralité des informations ici

En consultant ce document, veuillez tenir compte des limitations liées aux données telles qu'indiquées dans le Rapport annuel complet.